



COMMUNIQUÉ de presse



Paris, le 14 février 2023

Lancement d'un vaste programme de recherche pour un usage durable du sous-sol français

« Sous-sol, bien commun », tel est le nom du Programme et équipement prioritaires de recherche (PEPR) lancé lundi 13 février. Piloté par le CNRS et le BRGM, en lien avec plusieurs autres partenaires académiques, il bénéficie d'un financement de 71,4 millions d'euros sur sept ans dans le cadre de France 2030. Son ambition ? Identifier et anticiper les usages possibles du sous-sol français et mieux caractériser son potentiel mais aussi les conditions d'acceptabilité de ses usages.

C'est un réservoir de ressources minérales et d'énergies fossiles dont l'exploitation peut être source de changements globaux, mais qui peut aussi être une partie de la solution à ces changements. Du stockage à la production d'énergie avec la géothermie, de l'extraction de matériaux pour la transition énergétique à l'enfouissement de CO₂ ou d'hydrogène, le sous-sol porte des enjeux primordiaux pour notre futur. Il renferme également les fondations de nos infrastructures, et les réserves en eau indispensables à la vie. Quels en sont les usages possibles dans le cadre de la transition énergétique ?

Le programme « Sous-sol, bien commun » vise à appréhender cette question dans son ensemble pour une vision plus intégrée du monde souterrain. Co-piloté par le Centre national de la recherche scientifique et le Bureau de recherches géologiques et minières, il est doté d'un budget de 71,4 millions d'euros pour sept ans.

Cinq utilisations prioritaires du sous-sol ont été identifiées : les ressources minérales, la géothermie profonde, le stockage de gaz divers comme le CO₂, l'hydrogène ou le méthane, la recherche sur l'hydrogène natif, et les infrastructures urbaines. Et cinq sites d'étude spécifiques ont été ciblés : le centre du bassin parisien (portant l'essentiel des enjeux socio-économiques en termes de gestion du sous-sol urbain), la Guyane (pour les conflits d'usage sur le développement du territoire), le « graben rhénan » (pour son potentiel de géothermie profonde), le bassin aquitain (pour le stockage de géo-ressources émergentes et les usages énergétiques), ainsi que le Massif central (pour son potentiel minéral et géothermique).

Pour chacun de ces usages, les scientifiques analyseront les potentiels et modéliseront la demande nationale future, ainsi que les conditions et impacts d'une exploitation éventuelle. Le programme doit également permettre de développer de nouvelles technologies d'exploration et d'exploitation, de mieux intégrer les contraintes environnementales, de prendre davantage en compte les questions sociales et économiques, et de faire progresser la gouvernance et les outils juridiques.





Réunion de lancement du PEPR SOUSSOL à Paris au siège du CNRS, le 13 février 2023 © BRGM

LES PEPR EXPLORATOIRES : STRUCTURER LA RECHERCHE AUTOUR DE DOMAINES ÉMERGENTS

Élaborés dans le cadre du plan France 2030 destiné à dynamiser la recherche et l'innovation, les PEPR exploratoires visent des secteurs scientifiques ou technologiques considérés comme émergents et pour lesquels l'État français souhaite structurer la communauté des chercheurs. Il s'agit d'explorer des champs scientifiques dont les retombées espérées peuvent être multiples. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) et le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) ont annoncé le 18 juillet 2022 la sélection (opérée par l'Agence nationale de la recherche) du programme exploratoire SOUSSOL. Le CNRS et le BRGM ont été choisis pour piloter le programme, en. Ils sont également co-pilotes avec d'autres institutions des PEPR « Eau bien commun » et IRiMa (risques naturels et technologiques), en lien avec des partenaires académiques (Ineris, CEA, Cerema, Ifpen, Ifremer, Inrae, Inrap, inria, IRD, MNHN, Universités d'Aix-Marseille, Besançon, Bordeaux, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Guyane, Lille, Limoges, Lorraine, Lyon, Montpellier, Nantes, Nice, Orléans, Paris, Pau, Poitiers, Rennes, Strasbourg, Toulouse).

COMMUNIQUÉ de presse



À PROPOS

Le BRGM

Le BRGM, Bureau de recherches géologiques et minières, placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du ministère de la Transition écologique, et du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance est l'établissement public de référence pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol. Il remplit diverses missions : recherche scientifique, appui aux politiques publiques, recherche partenariale, coopération internationale et aide au développement, prévention et sécurité minière, formation supérieure. C'est le service géologique national français. Retrouvez plus d'informations sur www.brgm.fr et sur [@BRGM_fr](https://twitter.com/BRGM_fr)

Le CNRS

Le Centre national de la recherche scientifique est une institution publique de recherche parmi les plus reconnues et renommées au monde. Depuis plus de 80 ans, il répond à une exigence d'excellence au niveau de ses recrutements et développe des recherches pluri et inter disciplinaires sur tout le territoire, en Europe et à l'international. Orienté vers le bien commun, il contribue au progrès scientifique, économique, social et culturel de la France. Le CNRS, c'est avant tout 33 000 femmes et hommes et 200 métiers. Ses 1000 laboratoires, pour la plupart communs avec des universités, des écoles et d'autres organismes de recherche, représentent plus de 120 000 personnes; ils font progresser les connaissances en explorant le vivant, la matière, l'Univers et le fonctionnement des sociétés humaines. Le lien étroit qu'il tisse entre ses activités de recherche et leur transfert vers la société fait de lui aujourd'hui un acteur clé de l'innovation. Le partenariat avec les entreprises est le socle de sa politique de valorisation. Il se décline notamment via plus de 200 structures communes avec des acteurs industriels et par la création d'une centaine de start-up chaque année, témoignant du potentiel économique de ses travaux de recherche. Le CNRS rend accessible les travaux et les données de la recherche; ce partage du savoir vise différents publics : communautés scientifiques, médias, décideurs, acteurs économiques et grand public. Dans le domaine spatial, il mène des recherches aussi bien dans les sciences de l'exploration spatiale que celles qui utilisent massivement les données spatiales. www.cnrs.fr

CONTACTS PRESSE

BRGM : presse@brgm.fr / 02 38 64 46 65

CNRS : priscilla.dacher@cnrs.fr / 01 44 96 46 06